

A Nîmes on s'engage chaque jour pour...

La protection de l'environnement

Réduire encore l'usage des produits phytosanitaires

De 2004 à 2012 : consommation de produits phytosanitaires = - **66%**, pour 20% de surfaces à traiter en + entre 2008 et 2011.

2013 : la Ville se lance dans le **Plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles**.

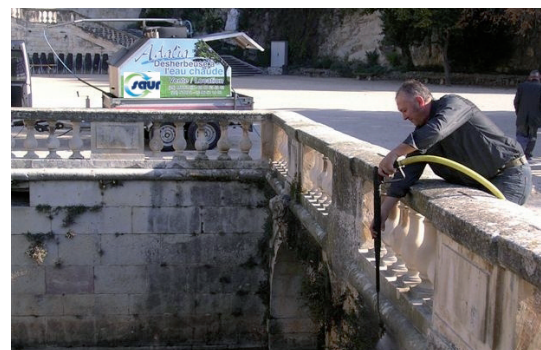
Des exemples concrets, sur la ville, **de solutions alternatives** à l'utilisation de produits phytosanitaires :

1/ **le paillage** : ce procédé limite l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes, contribuant largement à réduire le nombre d'interventions et les coûts. Cette pratique est très développée depuis 2 ans.



Aménagement paysager Pont de l'Observance

2/ **le désherbage thermique** : les parois du canal des jardins de la Fontaine sont nettoyées avec de l'eau prélevée dans le canal, chauffée à haute température puis rejetée dans le canal.



Economiser l'eau, traiter et valoriser les eaux usées

Des espèces habilement choisies pour réduire l'arrosage :

- plantes vivaces et adaptées aux conditions climatiques locales. (Pont de l'Observance)



- graminées alternatives au gazon, comme le Zoysia (ici à la SMAC). Très résistante à la sécheresse, elle ne pousse pas et demande donc très peu d'eau et pas d'entretien.

Une gestion centralisée pour un arrosage plus « intelligent »

Un ordinateur détermine la quantité d'eau à apporter, le moment opportun selon les données collectées par la station météorologique (en fonction du vent, par exemple)...

= **20 à 25% d'économie d'eau**, en moyenne, par rapport à un programmeur classique.

Station d'épuration de Nîmes : une gestion durable, qui promeut le compostage des boues

Outre le traitement biologique des eaux usées, les économies d'énergie... la station organise la valorisation des boues provenant du traitement des eaux usées :

la totalité de la production (12 000 T/an sur Nîmes) est transformée en compost avec des déchets verts, valorisé en agriculture

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Nîmes Métropole

Au lieu de concentrer la pollution en un seul lieu de traitement (station d'épuration), la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006) a promu les installations d'assainissement non collectif, pour peu qu'elles soient bien conçues et bien entretenues, en zone d'urbanisation peu dense : c'est ce à quoi s'attache le SPANC.

Une politique de réduction des pertes d'eau sur le territoire de Nîmes Métropole

Plus de **150 points de suivi** ont été créés sur l'ensemble du réseau, dont 50 sur Nîmes, et sont analysés en permanence par les différents exploitants.

Espaces naturels : préserver et développer la biodiversité

- Étude de la biodiversité sur le Bois des Espeisses, ouverture de milieux dans les espaces naturels pour augmenter la biodiversité, mise en place de prairies fleuries et de haies faunistiques, création de zones de protection du biotope
- Sorties de découverte nature sur les espaces naturels
- Signalétique et entretien de deux chemins de randonnée, coordonnés par la Ville et Nîmes Métropole :
 - ➔ le Mas d'Escattes : une promenade à la découverte d'une propriété agricole du XVIII^e siècle.
 - ➔ le Clos de Gaillard : découverte de la garrigue aux portes de Nîmes. Mise en valeur d'arbres magnifiques (cèdres, pins noirs, figuiers) et point de vue sur les montagnes jusqu'au Mont Ventoux.



Retrouvez toute l'exposition sur www.nimes.fr ou en flashant ce qr code



Nîmes

La Ville avec un accent